

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES MAIRES

DE LOT ET GARONNE

Samedi 17 mai 2014

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre élection ou réélection aux municipales. Notre fonction de maire me semble être une des fonctions les plus gratifiantes de notre démocratie. Etre au contact permanent de nos administrés, essayer de tout mettre en œuvre pour leur assurer un meilleur avenir en coordonnant toutes les opportunités de nos communes, me semble représenter une fonction exaltante.

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que j'allais assurer la présidence de notre assemblée de par mon statut de doyen du bureau de notre amicale. Mais je dois avouer que votre doyen a dix ans de moins que notre doyen de 2008 ; **ceci est peut-être la traduction d'un rajeunissement de notre démocratie départementale !!!**

Plus sérieusement, je voudrais rendre un hommage ému à un homme politique de la fin du XX^e siècle qui fut député-maire d'Agen : je veux parler de **Paul CHOLLET**.

J'ai d'abord eu la chance de le connaître lors de mes remplacements en pédiatrie que j'ai effectués dans son cabinet médical pédiatrique cours Victor Hugo, dans les années 1978 et 1979.

J'ai découvert un médecin très pertinent, très performant qui représentait, à mes yeux de jeune médecin, un exemple à suivre.

Mais j'ai surtout rencontré un être profondément passionné, humble, humain qui avait une vision moderne de sa fonction, une vision d'avant-garde et qui n'hésitait pas à s'investir dans la création de structures pour venir en aide aux plus démunis, aux plus atteints par la maladie.

Puis lors de son élection à la mairie d'Agen en 1989, et lors de notre AG de l'amicale des maires il créa une vice-présidence pour les petites communes de notre département. Il eut la gentillesse de m'appeler. Mais dans un esprit d'équilibre il nomma Henri Tandonnet à la présidence de la commission des communes rurales qui fit un énorme travail de sensibilisation et d'explications vers nos confrères des petites communes.

Vous avez de suite compris qu'il y en a un qui a mieux réussi que l'autre !!!!

Puis quelques années après il m'a demandé de devenir son remplaçant (encore) aux élections sénatoriales. Ce fut pour moi une joie immense de partager, au plus près, des mois durant, la campagne d'un être que je considère comme un modèle professionnel et politique pour les réalisations qu'il a su mener sur son territoire communal et au niveau de sa circonscription. Je ne voulais surtout pas le décevoir, surtout qu'il me laissait toujours m'exprimer.

Avec lui la rigueur s'imposait, il savait la communiquer aux gens qui le côtoyaient.

Je me souviens lors d'un voyage aux abords du désert à Ouarzazate, des personnes furent incommodées par la température élevée. Une fois le problème réglé, il me prit à part et me reprocha de ne pas avoir anticipé, de façon professionnelle, ces faits. **Je peux vous dire, que 25 ans après, lors des voyages, je suis toujours près d'une valise de médicaments pour répondre le plus rapidement possible au moindre problème médical !!.**

Certes ma présence à ses côtés fut toujours de grands moments d'humanité, comme je pus ensuite rencontrer quelques fois dans ma fonction de maire.

Mais je retiens aussi de son action sa volonté de **CONSENSUALITE**.

Cette consensualité dans l'enceinte de notre amicale, c'est écouter les différences des êtres humains dans le respect de l'autre pour définir une action admise par tous.

Elle représente une pépinière, un incubateur (comme le définissent les techniciens économiques) de la politique souhaitable, entre autre au niveau de notre département. Ce n'est pas décider contre, mais agir avec.

Merci de votre écoute.

Christian SAINT-BEAT
Maire de Lacapelle-Biron